

CIRCULAIRE DE NOTRE TRES REVERENDE MERE, APRES LE CHAPITRE GENERAL

Paris, le 30 septembre 1854

Mes bien chères Sœurs,

En vous envoyant les quelques règlements adaptés dans notre chapitre général, je viens vous demander de joindre vos prières aux nôtres, pour remercier le Dieu de toute miséricorde des grâces et des sœurs qu'il a daigné nous accorder pendant nos réunions capitulaires. Vous apprendrez avec plaisir que la paix et la charité n'ont pas cessé de régner parmi nous, et que les sœurs de notre maison principale ont été aussi édifiées que touchées des exemples de régularité et de toutes les vertus religieuses que nous ont donnés vos bonnes Supérieures locales.

Bénédissons donc l'ensemble, nos très chères Sœurs, le Dieu trois fois bon, et faites tout votre possible, je vous en conjure, pour entrer vous-mêmes dans ces heureuses dispositions d'union et de charité. Aimez-vous d'une amitié sincère, soyez douces et prévenantes les unes envers les autres ; en un mot, suivez les touchants avis que nous a donnés notre Bon Père dans son admirable lettre insérée au commencement de notre Saintes Règles. Pénétrez-vous bien, mes très chères sœurs, de tous les sentiments recommandés dans cette lettre si paternelle : ce sont ceux que vous aviez, sans nul doute au moment où vous vous êtes consacrées à Dieu, si aujourd'hui vous êtes obligées de convenir que l'esprit religieux s'est altéré en vous, ne vous découragez pas pour cela, mais efforcez-vous d'y revenir. Soyez simples ; perdez, si malheureusement vous l'aviez, cette funeste habitude d'examiner les ordres émanés de l'autorité, de les critiquer peut-être, de comparer les permissions qui vous sont accordées avec celles que les autres oublient tout cela est bien éloigné de l'esprit de simplicité avec lequel vous avez fait vos vœux, et entièrement opposé à votre bonheur même temporel. Revenez à ces sentiments de confiance dans vos Supérieures, de respect pour leurs ordres, d'affection pour leur personne, et n'oubliez jamais qu'elles tiennent à votre égard la place de Dieu, de qui émane toute autorité.

La Sainte vertu de pauvreté me parait aussi avoir souffert de graves atteintes dans ces derniers temps. Comme je suis entièrement convaincue de votre bonne volonté, mes très chères sœurs, je ne doute pas qu'une simple recommandation ne suffise pour remédier au mal, et faire tout rentrer dans le devoir. Aucune de vous ne se permettra donc plus de demander de l'argent à ses parents, si vous en receviez, de quelque part qu'il vous vienne, vous le remettrez sans retard à votre Supérieure. Je suis bien loin de croire, mes chères sœurs, que vous ayez eu l'intention d'enfreindre votre vœu de pauvreté ; je sais même que vous aviez obtenu dans le temps, plusieurs permissions à cet égard ; mais toutes ces particularités cependant ont mille inconvénients sous le double rapport de la pauvreté et de l'obéissance. Votre esprit religieux fera justice de cet abus ; quand vous aurez besoin de quelque chose, vous le demanderez simplement à votre Supérieure : elle vous donnera toujours tout ce qui

vous sera nécessaire ; l'Épouse d'un Dieu né dans une crèche et mort sur une croix, peut-elle désirer autre chose ?

Vous ne trouverez pas mauvais, non plus, mes chères sœurs, que je vous prie de ne plus faire de broderie, et autres ouvrages de fantaisie, pour votre famille. Votre temps appartient à la communauté ; celui des récréations vous est nécessaire pour vous délasser ; ainsi, à moins d'une permission particulière, vous ne vous permettrez donc jamais de vous livrer à la confection d'ouvrages souvent plus appliquants que celui de votre emploi. Quand vous aurez des occasions pour votre famille, envoyez de petits souvenirs à vos chers parents : rien de mieux des objets pieux, tels que croix, médailles, images, chapelets : voilà ce qu'ils recevront avec plaisir de notre part ; d'autres cadeaux les édifieraient peu ; et croyez-moi, mes chères Sœurs, nous n'avons pas de juges plus sévères que les gens du monde : ils profitent de la faiblesse de certaines religieuses, et s'en amusent entre eux. Plus nous serons religieuses en tout, plus nous serons heureuses au-dedans, et respectées au dehors. Vous ne serez donc pas étonnées, mes chères sœurs, que si je vous rappelle ici que la clôture est un des points essentiels de notre Règle, et que si nous ne pouvons pas observer cette clôture exacte, vu la difficulté des temps, c'est un devoir pour nous au moins de nous pénétrer de son esprit. Ainsi, nous devons éviter toute sorties, tout voyage inutile, tout rapport avec les étrangers, qui n'est pas commandé par la nécessité ou la bienséance. Plusieurs de nos maisons, je le sais, ont un local trop restreint, et il est nécessaire d'aller chercher dehors l'air et l'espace qui manquent à l'établissement. Ces localités peuvent user des permissions données, mais n'oubliez jamais que notre Règle prescrit la clôture, et rapprochez-vous de son esprit, le plus possible. Craignez les rapports avec le monde, et trouvez bon tout ce qui peut contribuer à vous faire conserver l'esprit de votre saint état, et par conséquent apurer votre salut. Soyez-en tout et partout religieuses observatrices de nos Saintes règles.

Tout ceci vous paraît peut-être un peu sévère, mes très chères Sœurs ; mais en descendant un moment au fond de votre conscience ; en réfléchissant un peu devant Dieu, ne conviendrez-vous pas que je ne vous demande rien que vous n'ayez eu la ferme volonté d'exécuter en vous consacrant aux Divins Cœurs. Courage donc, mes bien chères sœurs, et croyez bien que le bonheur d'une épouse de Jésus-Christ ne consiste pas à flatter la nature, et à lui accorder beaucoup, mais à vivre au contraire d'une vie surnaturelle et vraiment religieuse. Vos bonnes supérieures veilleront à vos différents besoins, elles savent l'affection que je vous porte, et ma sollicitude pour vous ; leurs bontés maternelles sauront vous alléger ce que le devoir a quelquefois de pénible. De votre côté, vous vous efforcerez d'alléger, par la simplicité de votre obéissance, et votre bon esprit, le fardeau bien lourd que nous avons à porter. De cette manière la régularité, le bon ordre, l'esprit religieux, la paix, la charité règneront de plus en plus parmi nous. Vous serez heureuse dans votre saint état ; les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, voyant en vous les fidèles imitatrices des vertus de nos vénérés Fondateurs, vous reconnaitrons pour leurs enfants, et verseront sur notre Congrégation tout entière, et sur chacun de ses membres en particulier ces bénédictions précieuses qui nous donneront paix et bonheur ici-bas ; joies et félicités célestes dans l'éternité.

C'est dans cette espérance, mes chères Sœurs, que je vous embrasse de cœur, et vous renouvelle l'assurance de mes sentiments de sincère affection

**Gabrielle Aymer de la Chevalerie
Supérieure Générale**